

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD

Département du Jura

Séance du 7 juillet 2014

Nombre de membres

Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 14Date de convocation
27 juin 2014Date d'affichage :
11 juillet 2014

L'an deux mil quatorze le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absents excusés : Jean-Marie GIROD (pouvoir donné à Nelly GIROD), Jean-Yves QUETY

Secrétaire : Lydie CHANEZ

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du

Objet : Point à temps 2014

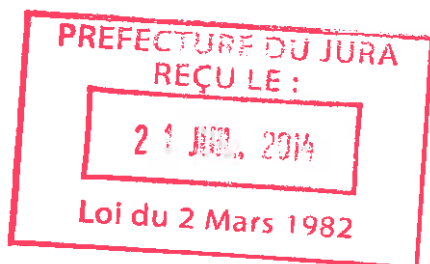
La consultation des entreprises pour le point-à-temps est terminée. 3 offres ont été adressées à la mairie :

- Eurovia : 17 925.00 € HT
- SN Saulnier : 19 662.50 € HT
- SJE : 24 325.20 € HT

Il est proposé de retenir l'entreprise la mieux-disante, à savoir l'entreprise Eurovia pour 17 925 € HT.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Les travaux auront lieu durant la première quinzaine du mois de septembre.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE